

Une occasion en or



**MAURICE
CLOUTIER**

maurice.cloutier@latribune.qc.ca

Le gouvernement du Québec peut mettre la main sur une propriété de 117 hectares, à l'état sauvage, au bord du lac Memphrémagog et de la frontière américaine, sur le territoire de la municipalité d'Ogden.

Cette opportunité est inscrite au testament d'un riche citoyen américain qui a offert, à son décès, au gouvernement américain et à l'État québécois une vaste propriété totalisant 400 hectares des deux côtés de la frontière.

Des représentants du ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec ont visité le site au cours de l'automne pour faire rapport. Québec doit prendre une décision avant le 2 novembre 2010. Un refus de la part du gouvernement entraînerait la mise en vente du terrain, dont la valeur marchande dépasse 10 millions de dollars, et la remise du fruit de la vente au *Museum of Modern Art de New York*.

Par contre, si le gouvernement accepte le don, il doit prendre l'engagement de permettre un accès public du site pendant les 50 prochaines années, avec des activités de randonnée et de camping.

Depuis que cette opportunité a été ébruitée, un peu avant les Fêtes, seule l'organisation Memphrémagog conservation Inc. (MCI) a réclamé haut et fort l'intervention du gouvernement du Québec en faveur d'une prise de possession de ces terrains. La présidente de l'organisme, Mme Gisèle Lacasse-Benoit, a annoncé l'envoi prochain de lettres à tous ceux qui sont concernés par un dossier de cette nature.

Nous croyons, tout comme Mme Lacasse-Benoit, qu'il est important de saisir cette occasion en or de protéger une grande propriété aux abords de ce magnifique lac et de créer un nouvel espace public. La formule reste à définir.

Il est important de connaître rapidement la position officielle de la Municipalité régionale de comté (MRC) Memphrémagog. Celle-ci devrait normalement souhaiter la conservation de ce vaste terrain et suggérer également une formule pour la gestion du site, qui ne relèvera sans doute pas de l'État. Doit-on créer une fondation, à laquelle le milieu pourrait contribuer, ou confier la responsabilité de la gestion du site après son obtention à une organisation écologique reconnue? Il faut y réfléchir et trouver la meilleure avenue possible.

Bien sûr, il faut aussi que le rapport des fonctionnaires du ministère des Ressources naturelles et de la Faune soit rendu public pour connaître le potentiel de cette propriété et toutes les obligations qui découlent de sa prise en charge.

Le gouvernement québécois et la MRC doivent encore élaborer une solution viable pour assurer l'avenir de la station de ski du mont Orford. Le gouvernement de Jean Charest est aussi à compléter l'agrandissement du parc du Mont Orford par une série d'acquisitions de terres privées. Ces dossiers ne doivent pas nuire à la réflexion régionale qui s'impose pour bénéficier du legs du citoyen américain.

Une grande vision

L'ouverture du campus de Longueuil de l'Université de Sherbrooke hier est l'aboutissement d'une vision audacieuse de développement de notre université. Ce campus, premier édifice d'enseignement universitaire sur la Rive-Sud de Montréal, se spécialise dans la formation à temps partiel de 2^e et 3^e cycles.

En déployant ses tentacules de cette façon dans une région en forte croissance, notre université assure la poursuite accélérée de sa croissance. Notre région en bénéficiera grandement par le rayonnement de son institution et sa capacité d'attraction accrue. Les universités montréalaises sont sûrement de plus en plus agacées par l'appétit de leur petite soeur sherbrookoise.